

Arrêté N° 2024-041

La Présidente de l'Université Lyon 2,

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L712-2, L613-3, L613-4, R613-32 et suivants relatifs à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur ;

Arrêté :

Article 1 : Le jury de validation des acquis de l'expérience relatif au master sciences de l'éducation et de la formation - métiers de l'insertion et de la formation des adultes, est constitué conformément au tableau joint au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté prend effet à sa date de signature.

Fait à Lyon, le 31/01/2024

La Présidente,



Nathalie DOMPNIER



COMPOSITION DU JURY DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

ANNEE 2023 - 2024

Intitulé exact du diplôme :

Master sciences de l'éducation et de la formation – métiers de l'insertion et de la formation des adultes

	Nom, prénom	Qualité :
Président du jury	Thierry BOUCHETAL	mcf
Enseignante-chercheur	Hélène CROCE SPINELLI	mcf
Enseignante-chercheur	Stéphanie DUMAS REYSSIER	mcf
Professionnelle	Marion RIBEYRON	Formatrice
Professionnelle	Catherine JONDEAU	Formatrice